



COMMUNIQUE  
18 novembre 2022



## Le Brexit rebat les cartes : la Normandie doit prendre la main !

Depuis l'avènement du Brexit, la Normandie est devenue une nouvelle région frontalière européenne, au même titre que les Hauts-de-France ou la Bretagne. En 2021, la crise des licences de pêche d'une part, et celle autour des migrants transmanche d'autre part, ont montré combien le voisinage géographique pouvait être difficile à gérer, notamment dans notre région. Le CESER de Normandie est une des rares structures à se pencher précisément sur les impacts du Brexit dans tous les secteurs d'activité. Et préconise à la Région Normandie de prendre la main.

### Un secteur économique peu impacté...

L'accord de commerce et de coopération du Brexit a permis de ne pas appliquer de droits de douane et de conserver un relatif "libre échange". Les exportations de la Normandie vers le Royaume-Uni sont ainsi restées stables. Grâce à la dématérialisation du système de déclaration en douane, le trafic logistique est relativement fluide. Le port de Cherbourg connaît même une envolée de son activité, en raison d'un détournement du trafic des camions provenant du Royaume-Uni. Seule la filière pêche a montré sa vulnérabilité lors de la crise des licences de 2021.

### ... mais un secteur socio-culturel touché.

Entre la Covid-19 et la guerre en Ukraine, les impacts propres au Brexit sont difficiles à cerner avec précision. Néanmoins, le domaine socio-culturel apparaît aujourd'hui nettement plus pénalisé que le domaine économique, le symbole le plus représentatif étant le dispositif Erasmus+, dont ne bénéficient plus les étudiants européens au Royaume-Uni. En outre, il n'y a plus de subvention européenne pour développer des projets franco-britanniques. Enfin, les échanges amicaux et culturels sont entravés par les formalités administratives et par le désintérêt du gouvernement britannique.

### D'où la nécessité d'une stratégie

Le CESER préconise donc de **juguler le délitement des liens socio-culturels**. Le secteur de **l'enseignement supérieur et de la recherche** pourrait être renforcé grâce à la mise en place d'un observatoire commun des flux d'étudiants et de chercheurs, la réunion des établissements normands avec l'ambassade de France à Londres pour valoriser la coopération encore existante ou encore, la dotation dans chaque établissement d'un service dédié à la mobilité internationale. Dans le secteur du **tourisme en Normandie**, la clientèle britannique est à reconquérir. Enfin, les rencontres entre acteurs du territoire britanniques et normands doivent être impulsées pour retisser les réseaux de coopération perdus par la rupture avec l'Union européenne.

### La Région Normandie doit prendre la main

En conclusion, le CESER estime que **la Région a une très bonne carte à jouer**, d'autant plus que ni l'Union européenne, ni la France ne proposent de stratégie « post-Brexit » sur le long terme. Le périmètre stratégique pourrait - avec le Royaume-Uni - englober les régions françaises limitrophe de la Manche, soit la Bretagne, les Hauts-de-France et la Normandie, mais aussi les Îles anglo-normandes et l'Irlande.

Pour aller plus loin, consultez le rapport sur le site du CESER [ici](#)



Contact presse : Beatrice LAMOTTE  
02 35 52 31 20 – [beatrice.lamotte@ceser.normandie.fr](mailto:beatrice.lamotte@ceser.normandie.fr)